Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 674

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau-Teufen, novembre 1944

Mesdames et chères Alliées,

En guise de point final à une activité de neuf ans, le Bureau sortant de charge vous remet le rapport annuel ainsi que le procès-verbal de notre assemblée générale. Nous vous prions de les lire attentivement parce qu'ils contiennent quelques indications pour le travail de l'avenir.

Nous avons aussi contrôlé et corrigé soigneusement la liste des sociétés, et nous vous demandons instamment de soulager le travail du Comité entrant en charge en communiquant directement à la présidente les changements d'adresses ou autres qui pourraient intervenir dans le courant de l'année. Combien souvent n'avons-nous appris que par le retour des cartes de déléguées un changement de présidente — qui nous était inconnu ! Cela complique singulièrement le travail de devoir redemander pour chaque cas particulier une adresse exacte, et notre rapport annuel doit être un aperçu fidèle du travail accompli par nos Sociétés de l'Alliance.

Nous vous souhaitons de tout cœur que tout aille pour le mieux dans le travail vraisemblablement ardu de l'avenir, et nous remercions encore une fois très sincèrement toutes les sociétés de l'Alliance de la confiance qu'elles nous ont témoignée.

Pour le Bureau sortant de charge :
Clara Nef
Alice Rechsteiner-Brunner.

Lausanne et la Tour-de-Peilz, novembre 1944.

Mesdames et chères collègues,

La Suisse romande présidera durant la prochaine législature de trois ans aux destinées de l'Alliance et des 250 sociétés féminines suisses qui la composent. Le Bureau entrant en charge aura son siège à Lausanne et à la Tour-de-Peilz. La tâche qui l'attend ne sera certes pas facile; les remous de notre politique intérieure qui s'annoncent à l'horizon ne sont pas faits pour faciliter son travail, et ce n'est pas d'un cœur léger que le Comité se remet à l'œuvre à l'aube de cette nouvelle année de labeur. Mais plus les difficultés s'amoncelleront, plus il faudra faire preuve de courage et de volonté de tenir, plus il faudra que toutes les Sociétés qui forment notre chère Alliance se sentent solidaires, et prêtes à collaborer dans le même esprit, à la poursuite du même but: améliorer les conditions sociales, morales et économiques de la grande famille que devrait former notre peuple suisse tout entier.

Le nouveau Comité, qui a tenu sa première séance à Zurich, le 9 novembre dernier, a été composé comme suit:

Bureau :

Mme Adrienne Jeannet-Nicolet, *Présidente.*
Mme Anne de Montet, 1re *vice-Présidente.*
Mlle Clara Nef, 2me *vice-Présidente.*
Mme Michelle Cuénod-de Muralt, *Secrétaire.*
Mlle Valentine Weibel, *Secrétaire-suppléante.*
Mme A. Wartenweiler, *Trésorière.*

Membres :

Mmes Martha Schönauer, Alice Rechsteiner-Brunner, Dr. Renée Girod, Agnès Debrit-Vogel, Elisabeth Nägeli, Marguerite Schlatter.

Le remaniement des Commissions figurera dans le rapport annuel ainsi que la liste de toutes les sociétés affiliées.

Le programme que nous vous proposons de poursuivre durant l'année qui s'ouvre à nous s'adaptera toujours consciencieusement aux préoccupations de l'heure. Elles sont multiples. La première de ces questions — qui retiendra toute notre attention et aura tout notre appui — est relative à la lutte en faveur de la moralité des femmes et des jeunes filles, sur laquelle repose la bonne renommée du peuple suisse. Nous vous recommandons la brochure revue par le Dr. Steinmetz et le Dr. Renée Girod : *Jeune fille moderne : Femme de demain.* Veuillez la faire connaître le plus possible autour de vous.

Tous les projets concernant l'éducation nationale des jeunes filles seront étudiés ainsi que ceux de l'assurance: maternité, vieillesse et survivants. Rien de ce qui touche à la famille ne nous laisse indifférentes. Car ce que nous faisons pour la famille, nous le ferons pour le pays. L'alcoolisme sera combattu comme par le passé. Nous accepterons toujours avec plaisir les suggestions des sociétés affiliées à l'Alliance parce que, plus que jamais, tous les efforts doivent être concentrés pour lutter efficacement contre les maux de l'humanité et faire triompher le bien, le vrai, le beau. Nous vous recommandons vivement la lecture de notre rapport annuel, qui vous renseignera sur l'activité multiple de l'Alliance et vous permettra de l'apprécier. L'Alliance doit constamment élargir son horizon et devenir de plus en plus puissante pour faire rayonner son idéal.

Nous vous recommandons aussi notre *Jahrbuch-Frauenkalender* (prix: fr. 3.60), qui vient de paraître; il contient d'excellents articles et fait connaître nos écrivains et artistes femmes. C'est faire œuvre de solidarité de se procurer ce *Jahrbuch* qui comprend aussi un article très intéressant en français.

En souhaitant à toutes nos sociétés affiliées un travail fécond nous leur présentons nos messages bien cordiaux.

Pour le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses :
Adrienne Jeannet
Michelle Cuenod

* * *

Séance du Comité du 9 novembre 1944

Le Comité de l'Alliance a tenu le 9 novembre une séance solennelle puisque c'est ce jour-là que Mlle Nef a transmis ses pouvoirs à Mme Jeannet-Nicolet, élue présidente lors de l'Assemblée générale, le 23 septembre dernier.

Mlle Nef présida la première partie de la séance pour rendre compte de différentes démarches faites après l'Assemblée et de la suite donnée aux diverses résolutions qui y furent votées. La lutte en faveur de la moralité a particulièrement retenu l'attention du Comité, qui examinera, en collaboration avec d'autres organisations, quels seraient les meilleurs moyens d'agir.

Des albums évoquant les souvenirs des rencontres annuelles groupant les membres du Comité en d'hospitalières demeures furent remis à Mlle Nef et à Mme Rechsteiner, secrétaire du Comité, et des fleurs furent offertes à Mme Jeannet au moment où elle entrait en fonction. Faut-il ajouter qu'en ce jour mémorable il y eut amélioration très notoire de l'ordinaire du déjeuner, grâce à la délicate attention de la gérante du restaurant, une Appenzelloise.

Mme Jeannet, en des termes graves et profondément sentis, exposa dans quel esprit elle concevait sa tâche de présidente qu'elle place sous la devise : *Toujours plus haut.* Le Bureau du Comité fut constitué comme l'indique la circulaire aux Sociétés (voir plus haut) et la participation des membres du Comité aux diverses Commissions de l'Alliance ainsi qu'à de nombreuses autres organisations fut établie à nouveau. Le budget pour l'année 1944-45 fut présenté par la trésorière et adopté.

Après ces questions d'ordre administratif, la discussion porta sur diverses pétitions, sur le programme de « Femme et Démocratie », sur l'organisation du « Service de Conférences de la Suisse Romande », sur l'éducation nationale et les questions touchant à la reconstruction. A ce propos, disons en terminant que le Comité a entendu avec intérêt un exposé de Mlle Schlatter sur les cours destinés à former des personnes pouvant apporter une aide qualifiée aux œuvres s'occupant des victimes de la guerre. L'un de ces cours vient de se terminer à Zurich et tous les réfugiés qui l'ont suivi ont déjà trouvé des occupations en Suisse et à l'étranger.

Il a été décidé encore d'intervenir auprès de l'ancien Conseiller fédéral M. Wetter pour lui demander d'admettre des femmes dans le Comité qui s'occupe de l'aide d'après-guerre dans les pays dévastés.

V. W.

Association suisse pour le Suffrage féminin

Conférence des Présidentes de Sections.

Excellente séance que celle-ci, tenue à Berne, le 12 novembre dernier, sous la présidence experte de Mme Widmer Theil (Bâle), et dont l'atmosphère de confiance et de courage était réconfortante pour toutes celles que déçoit parfois la tâche ingrate d'amener les femmes — et les hommes aussi ! — à comprendre la valeur spirituelle de notre mouvement. Seize Sections étaient représentées, et durant 7 heures d'affilée l'intérêt ne faiblit pas un instant. De nombreux et utiles renseignements, auxquels ont été empruntés les détails donnés dans notre précédent numéro sur l'activité suffragiste dans plusieurs cantons alémaniques, furent fournis par les présidentes des Sections de Bâle, Berne, Zurich et Soleure, et complétés par un échange de vues nourri: plusieurs des oratrices ayant pris contact avec des parlementaires de leur canton, soit au sujet du postulat Oprecht, soit au sujet de leurs propres projets cantonaux, apportèrent des témoignages frappants sur l'ignorance qui règne encore dans de nombreux milieux politiques, même ceux qui prétendent être progressistes, quant au vote des femmes: on entend encore par exemple parler sérieusement du danger du vote pour la paix du ménage, et pas un adversaire ne manque de prétendre que toute la politique du IIIme Reich depuis 1931 est due au vote des femmes, ceci en dépit des chiffres officiellement publiés dès ce moment-là, qui prouvent l'inexactitude de cette assertion, et ceci aussi en ignorant volontairement les résultats du suffrages féminin dans tant d'autres pays !

Bonnard & Cie S.A.
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

BOISSONS NON ALCOOLIQUES - VINS - LIQUEURS
TISSUS - VÊTEMENTS
ESCOMPTE
Sté COOPÉRATIVE
ET RISTOURNE
ALIMENTATION GÉNÉRALE
COMBUSTIBLE - BOULANGERIE - PATISSERIE

le choix pour toutes les bourses
Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Au Bébé Vevey
Rue d'Italie
M. Flist.
Maison spéciale de LAINES
et Sous-vêtements dames et enfants

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104e année
Classes préparatoires, secondaires et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez Hirt
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

BAECHLER
teint tout mieux tout!

Papiers Peints
DUMONT
19 Bd HELVETIQUE

l'homme. Quand on lui remet la plaque d'identité, ultime souvenir, elle cesse de vouloir supporter. Lui répétait désespérément: *Où allons-nous ?* Elle, farouche, demande à sa voisine d'atelier: *Qu'attendez-vous encore ?* De bouche en bouche passe la petite phrase et la pensée lucide s'éveille enfin, avec l'esprit de révolte. De jour en jour des femmes s'abstiennent d'aller travailler... pour la mort. L'étrange grève atteint plusieurs villes.. On emprisonne des milliers d'ouvrières, mais qui les remplacera ? *Où allons-nous ?* Le livre s'achève sur cette incertitude et par la mort de Dina, frappée dans un bombardement.

Ce livre de misère est un réquisitoire contre le néant de la guerre d'autant plus implacable qu'on sent que tout y est vrai. La traduction de M. Marc Bielard est excellente. Il a fallu du courage pour écrire ces pages toutes imprégnées de tragique sincérité. Ayons celui de les lire.

R. G.

Yvette Z'Graggen : *La vie attendait.* Editions J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Si nous avons bien compris son intention, l'auteur a voulu montrer, en ce livre amer, la mentalité désenchantée et amorale d'une certaine catégorie de jeunes, mais aussi la possibilité qui demeure d'un retour à la conception normale des choses. Nous devons cette note réconfortante, bien qu'elle reste précaire, à l'héroïne même du roman, la pure petite Michèle, contaminée par l'exemple de ceux qui l'entourent, mais qui se ressaisit pour répondre à l'appel d'une vie rénovée par son premier et véritable amour.

La vie attendait... (voici un bien joli titre) est, croyons-nous, une œuvre de début. Peut-être est-elle prématurée. Les dons littéraires d'Yvette Z'Graggen sont évidents. Nous connaissions son style aisé, sa manière légère de créer une atmosphère avec peu de mots, par des nouvelles et des croquis tout à fait réussis publiés dans divers journaux. C'est en raison même du plaisir que nous éprouvions à lire la journaliste, que le livre de la romancière nous déçoit. Le déséquilibre, les sentiments déformés, une jeunesse flétrie avant l'éclosion, appartiennent à la tristesse des temps, en sont une des conséquences. Etait-il nécessaire d'écrire un gros livre pour dire tout cela dont rien ne reste ? Une forme plus concise, mieux appropriée au sujet nous semble-t-il, ainsi qu'une fin plus achevée, eussent mis en valeur un intérêt psychologique qui souvent échappe au lecteur.

R. G.

Reconstruire mais sur quelles bases ? (Documents réunis et collationnés par le Rév. Dr. D. G. M. Patrick). Ed. Labor et Fides, Genève.

— Est-il vain, comme beaucoup le prétendent, de vouloir discuter et prévoir la reconstruction d'après-guerre? Ne perdons-nous donc pas notre temps, puisque nous ne connaissons pas les conditions du monde de demain ?

— Non, répondent les Eglises anglo-saxonnes. Nous désirons amener le plus grand nombre possible d'auditeurs ou de lecteurs à réfléchir sur les problèmes qui se posent. Même si les conditions de l'après-guerre sont imprévisibles, les discussions et les résolutions préalables auront été utiles, elles auront éduqué les esprits et les âmes.

Nous sommes d'accord et nous invitons nos lecteurs à méditer les suggestions des chrétiens anglo-saxons. Ils trouveront là, comme nous, des idées excellentes, d'autres qui leur feront dresser l'oreille, certaines qui semblent contradictoires. Ceci provient de ce que l'ouvrage est composé de documents divers, émanant de sources et d'auteurs différents.

Cette observation de notre part n'est pas une critique, au contraire. On désira que les lecteurs, individus ou groupes, discutent avant de conclure, l'opuscule que nous leur recommandons est parfaitement adapté à ce but. Il est complété encore par des annexes et par l'excellent questionnaire de M. André Biéler, pasteur à Chancy (Genève), qui permettra aux groupes d'études de notre continent d'aborder le travail accompli par les Eglises anglo-saxonnes. Tous à l'ouvrage !

A. W.-G.

W. A. Visser't Hooft : *L'Eglise sentinelle.* Ed. Labor et Fides. Genève.

L'indépendance de la Hollande est née, jadis, après de rudes guerres, des exigences de sa foi religieuse. Aujourd'hui, ce pays a été mis une seconde fois « au creuset de l'épreuve », ses églises chrétiennes ont été appelées à définir de nouveau leurs convictions essentielles et à en témoigner à la face du monde et de l'occupant.

L'histoire de ce combat spirituel qui sévit encore, qui a été scellé déjà par le sacrifice de tant de martyrs, est relatée dans une série de documents ecclésiastiques: lettres paroissiales, messages aux fidèles, mémoires et déclarations aux autorités, prières publiques et profession de foi. Ces documents ont été réunis, introduits et commentés par M. le pasteur Visser't Hooft. Ils prouvent à quel point la liberté de conscience est un bien indispensable aux chrétiens, à quel point aussi l'idéal chrétien est irréalisable dans une contrée où règne, parallèlement, une idéologie politico-sociale. Celle-ci devient, en effet, fatalement une religion véritable, adversaire de la religion chrétienne. Puisse la leçon qui se dégage de l'épreuve du peuple hollandais être entendue dans le monde entier par tous les hommes de bonne volonté.

A. W.-G.

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE Calicoes Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7. Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages, correction des attitudes vicieuses, douches

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile